

CONSULAT GENERAL DE FRANCE A RABAT

NOTE AUX FAMILLES

OUVERTURE CAMPAGNE BOURSES SCOLAIRES 2023-2024

Les formulaires de demande de bourses pour l'année scolaire 2023-2024 peuvent être retirés à partir du 15 décembre 2022, au **Consulat Général de France à Rabat** ou au **Secrétariat des Etablissements Scolaires**.

Seuls les élèves de nationalité française, inscrits au registre des Français à l'étranger, peuvent obtenir des bourses scolaires.

Les dossiers complets ou incomplets devront être retournés au Service Social du Consulat Général de France au plus tard le **3 février** date limite :

- **Sur RDV** au 05 37 67 87 00

- **Sans RDV** entretien téléphonique préalable obligatoire avec le service des bourses qui jugera si votre situation nécessite un RDV.

Après le 3 février 2023, délais de rigueur, aucun dossier ne sera accepté.

RAPPEL : *Au vu du nombre très important de demandes, n'attendez pas le dernier jour pour déposer votre dossier. Ainsi, même s'il est incomplet vous pouvez toujours passer votre entretien et compléter votre dossier par la suite.*